

[Texte]

advised those who are responsible for the policy in connection with public service superannuation of our inability to properly administer the provisions of the Public Service Superannuation Act and asked for redress.

The Chairman: Mr. Balls, this appears to be a one-way street. The information is available to the UIC and to the Canada Pension, but yet in reverse it is not available to you.

• 1155

Mr. Balls: That is right.

Mr. Clarke (Vancouver Quadra): Yes, I agree with that, Mr. Chairman. It strikes me that Mr. Balls is being selective with respect to which instructions he wishes to obey. He chooses to obey the instructions of the Canada Pension Plan Act and not divulge this information, which leaves him in the position of refusing to obey the instructions given to him under the superannuation acts. Is that not right?

The Chairman: No doubt you would like to defend yourself.

Mr. Balls: May I take exception to that, if I may, Mr. Chairman!

The Department of National Health and Welfare is responsible for the administration of the Canada Pension. We have discussed with officers of that legislation whether it would be possible to use the information that they have received and that is on their records for the administration of the Public Service Superannuation Act. We have been told by our law officers and by officials of the Department of National Health and Welfare that this information is not available for our purposes.

Mr. Clarke (Vancouver Quadra): I understand that. Do you accept the fact that you are failing to carry out the instructions of the Superannuation Act, which requires you to reduce an amount whenever the recipient becomes entitled?

Mr. Balls: Yes, indeed, Mr. Chairman. As I indicated in my earlier statement, when this matter came to my attention, after consultation with our legal advisers to ensure that their interpretation position was as we understood it, I then wrote to the Secretary of the Treasury Board advising him of our inability to administer and asked that steps be taken to rectify this situation. I added that my minister also wrote to the President of the Treasury Board to call this situation to his attention as well.

Mr. Clarke (Vancouver Quadra): So, in your opinion, then, is it the government which is now at fault because they have had this information for a year, I think the Chairman said, since you advised them and they have taken no remedial action?

Mr. Balls: As I indicated earlier, Mr. Chairman, I understand the problem is a difficult one to resolve. I understand that a great deal of thought has been given to it, but I cannot go further than that. All I am told by the Treasury Board is that the matter is still under consideration.

Mr. Clarke (Vancouver Quadra): May I ask a short question of the Auditor General, Mr. Chairman?

[Interprétation]

l'application de la loi en ce qui concerne la pension de la Fonction publique qu'il nous est impossible d'appliquer convenablement les dispositions de cette loi et en les invitant à prendre les mesures qui s'imposent.

Le président: Il semblerait donc monsieur Balls que ces renseignements peuvent être utilisés par les fonctionnaires de la Commission de l'assurance-chômage et par ceux du régime des pensions du Canada mais non pas par vous.

M. Balls: C'est exact.

M. Clarke (Vancouver Quadra): Je suis d'accord monsieur le président. Il me semble que M. Balls opère un certain choix en ce qui concerne les ordres qu'il décide de suivre. Il décide donc d'appliquer les ordres découlant de la loi sur le régime de pension du Canada et de ne pas divulguer ses renseignements ce qui lui permet de refuser d'obtempérer aux instructions qui lui sont données en application de la loi des pensions. Est-ce exact?

Le président: Vous voulez sans doute vous défendre.

M. Balls: Je ne suis pas d'accord, monsieur le président.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être est chargé de l'application du régime des pensions du Canada. Nous avons discuté avec les fonctionnaires chargés de l'application de cette loi et la question de savoir si oui ou non nous pourrions utiliser les renseignements qu'ils ont reçus et qui figurent dans leurs dossiers et ce aux fins de l'application de la loi sur la pension de la Fonction publique. Or, nos conseillers juridiques aussi bien que les fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être nous ont répondu que nous n'étions pas autorisés à utiliser ces renseignements à cette fin.

M. Clarke (Vancouver Quadra): Je comprends. Mais néanmoins vous admettez que vous n'avez pas respecté les dispositions de la loi sur la pension de la Fonction publique qui prévoit que le montant doit être réduit lorsque le bénéficiaire touche une autre pension.

M. Balls: C'est exact monsieur le président. Ainsi que je l'ai dit tantôt lorsque cette situation a été portée à mon attention et après consultation avec nos conseillers juridiques, j'ai écrit au secrétaire du Conseil du Trésor, l'informant qu'il nous est impossible d'appliquer la loi et lui demandant de prendre les mesures qui s'imposent. En outre mon ministre a également écrit au secrétaire du Conseil du Trésor pour lui signaler la chose.

M. Clarke (Vancouver Quadra): Donc à votre avis c'est le gouvernement qui est responsable étant donné que cela fait déjà un an qu'il est au courant de la situation et que depuis lors il n'a pas pris de mesure pour la redresser.

M. Balls: Ainsi que je l'ai déjà dit, monsieur le président, la situation n'est guère facile à résoudre. On y a déjà consacré beaucoup de temps mais je ne saurais rien dire d'autre pour le moment. Le Conseil du Trésor me signale que la question est toujours à l'étude.

M. Clarke (Vancouver Quadra): Pourrais-je poser une brève question à l'Auditeur général, monsieur le président?